Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien du Canton de Vaud aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne

Les cantons préparent actuellement une position commune sur le message du Conseil fédéral proposant la ratification des Accords bilatéraux avec les pays membres de l'Union européenne. Dans ce cadre, le Conseil d'Etat a réaffirmé combien ces Accords étaient importants pour la Suisse et pour le canton. Il a aussi profité de rappeler que les autorités vaudoises ne veulent pas s'arrêter à cette étape, convaincues que seule l'adhésion à l'Union européenne est la voie d'avenir pour notre pays.

"Six ans après l'échec du vote sur le Traité de l'Espace économique européen (EEE), quatre ans après d'âpres négociations bilatérales, voilà enfin un nouvel outil rapprochant notre pays à ses voisins européens. En cela, les Accords qui nous sont présentés sont importants et les résultats obtenus sont loin d'être négligeables pour la population et les secteurs économiques suisses". Claude Ruey, Président du Conseil d'Etat vaudois, tient à être clair à ce sujet, alors que le gouvernement de ce canton vient d'arrêter sa position dans le cadre de la procédure de consultation et de préparation de la position commune des cantons suisses, élaborée dans le cadre de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

Ces Accords bilatéraux sectoriels portent sur sept dossiers: la libre circulation des travailleurs, étudiants et rentiers, incluant notamment la reconnaissance des diplômes; les transports terrestres; les transports aériens; le règlement des marchés publics; la levée des obstacles au commerce; l'agriculture; la recherche.

Le Conseil d'Etat a tenu à rappeler que ces Accords doivent être vus comme une étape dans le rapprochement de la Suisse de ses voisins européens. Ainsi, la volonté politique des autorités vaudoises est en faveur d'une réactivation, dans les meilleurs délais, de la demande d'adhésion de la Suisse, comme l'a récemment reconfirmé le Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 1999

M. Laurent Wehrli, Délégué aux affaires européennes du Canton de Vaud, 021/316.40.29